



Fiche de Données de Sécurité

Classé selon le SIMDUT 2015

SECTION 1: Identification

1.1. Identificateur du Produit

Nom Commercial ou Désignation: Blackberry (Natural)

Numéro de Produit: RCCT1008

Autre Identification des Numéros de Produit: RCCT1008-100C6, RCCT1008-20C6, RCCT1008-750C6

1.2. Utilisation Recommandée et Restrictions d'Utilisation

Concentrated flavor and fragrance ingredient suitable for use in food products according to FDA GRAS guidelines

1.3. Détails du Fournisseur de la Fiche de Données de Sécurité

Compagnie: Ricca Chemical Company

Adresse: 448 West Fork Drive

Arlington, TX 76012 USA

Téléphone: 888-467-4222

1.4. Numéro de Téléphone d'Urgence (24 heures)

CHEMTREC (USA)

800-424-9300

CHEMTREC (International)

1+ 703-527-3887

Fiche de Données de Sécurité

SECTION 2: Identification des Dangers

2.1. Classification de la Substance ou du Mélange

Pour le texte intégral des Mentions de danger et de mise en garde énumérées ci-dessous, voir la section 16.

| Classe de Danger | Catégorie | Mentions de Danger: | Conseils de Prudence: |
|--|-------------|---------------------|--|
| Corrosion/irritation cutanée | Catégorie 2 | H315 | P264, P280, P302+P352, P321, P332+P313, P362 |
| Lésions oculaires/ irritation | Catégorie 2 | H319 | P264, P280, P305+P351+P338, P337+P313 |
| Sensibilisant respiratoire | Catégorie 1 | H334 | P261, P285, P304+P341, P342+P311, P501 |
| Sensibilisant cutané | Catégorie 1 | H317 | P261, P272, P280, P302+P352, P332+P313, P321, P363, P501 |
| Risque d'aspiration | Catégorie 1 | H304 | P301+P310, P331, P405, P501 |
| Liquides inflammables | Catégorie 3 | H226 | P210, P233, P240, P241, P242, P243, P280, P303+P361+P353, P370+P378, P403+P235, P501 |
| Danger pour le milieu aquatique (aigu) | Catégorie 1 | H400 | P273, P391, P501 |
| Danger pour le milieu aquatique (chronique) | Catégorie 2 | H411 | P273, P391, P501 |

2.2. Éléments d'Étiquetage SGA

Pictogrammes



Mot de Signal: **Danger**

Mentions de Danger:

| Numéro de Dange | Mention de Danger |
|-----------------|--|
| H226 | Liquide et vapeurs inflammables |
| H304 | Peut s'avérer mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires |
| H315 | Provoque une irritation cutanée |
| H317 | Peut provoquer une allergie cutanée |
| H319 | Provoque une sévère irritation des yeux |
| H334 | Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation |
| H400 | Très toxique pour les organismes aquatiques. |
| H411 | Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme |

Fiche de Données de Sécurité

Conseils de Prudence:

| Numéro de Précaution | Déclaration de Précaution |
|----------------------|--|
| P210 | Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles et des flammes nues. Ne pas fumer. |
| P233 | Maintenir le récipient fermé de manière étanche. |
| P240 | Mise à la terre équipotentielle du récipient et du matériel de réception. |
| P241 | Utiliser du matériel antidéflagrant |
| P242 | Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles. |
| P243 | Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques. |
| P261 | Éviter de respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols. |
| P264 | Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. |
| P272 | Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. |
| P273 | Éviter le rejet dans l'environnement. |
| P280 | Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. |
| P285 | Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. |
| P301+P310 | EN CAS D'INGESTION: Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. |
| P302+P352 | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon. |
| P303+P361+P353 | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. |
| P304+P341 | EN CAS D'INHALATION: s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. |
| P305+P351+P338 | EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. |
| P321 | Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact.). |
| P331 | Ne PAS faire vomir. |
| P332+P313 | En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin. |
| P337+P313 | Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin. |
| P342+P311 | En cas de symptômes respiratoires: Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. |
| P362 | Enlever les vêtements contaminés. |
| P363 | Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. |
| P370+P378 | En cas d'incendie: Utiliser un produit chimique sec, mousse ou dioxyde de carbone pour l'extinction. |
| P391 | Recueillir le produit répandu. |
| P403+P235 | Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. |
| P405 | Garder sous clef. |
| P501 | Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales. |

2.4. Dangers non Classés ou Couverts par le SGH

Données non disponibles

Fiche de Données de Sécurité

SECTION 3: Composition/Information sur les Composants

3.1. Composants de la Substance ou du Mélange

| Nom Chimique | Formule | Masse Moléculaire | Numero CAS | Poids% |
|------------------------|--|-------------------|------------|---------|
| n-Hexyl acetate | C ₈ H ₁₆ O ₂ | 144.21 g/mol | 142-92-7 | 10 - 30 |
| Ethyl 2-methylbutyrate | C ₇ H ₁₄ O ₂ | 130.18 g/mol | 7452-79-1 | 10 - 30 |
| Myrcene | C ₁₀ H ₁₆ | 136.23 g/mol | 123-35-3 | 10 - 30 |
| Limonene | C ₁₀ H ₁₆ | 136.23 g/mol | 5989-27-5 | 10 - 30 |
| Ethyl Isobutyrate | C ₆ H ₁₂ O ₂ | 116.15 g/mol | 97-62-1 | 10 - 30 |
| Isoamyl Butyrate | C ₉ H ₁₈ O ₂ | 158.23 g/mol | 106-27-4 | 7 - 13 |
| Ethyl isovalerate | C ₇ H ₁₄ O ₂ | 130.18 g/mol | 108-64-5 | 5 - 10 |
| α-Ionone | C ₁₃ H ₂₀ O | 192.29 g/mol | 127-41-3 | 3 - 7 |
| Benzyl Butyrate | C ₁₁ H ₁₄ O ₂ | 178.22 g/mol | 103-37-7 | 3 - 7 |
| Raspberry Ketone | C ₁₀ H ₁₂ O ₂ | 164.20 g/mol | 5471-51-2 | 1 - 5 |
| β-Ionone | C ₁₃ H ₂₀ O | 192.29 g/mol | 14901-07-6 | 1 - 5 |

Exact percentage (concentration) of composition has been withheld as a trade secret.

SECTION 4: Premiers Soins

4.1. Renseignements Généraux sur les Premiers Soins

Lentilles de Contact: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Irriguer immédiatement avec une large quantité d'eau pendant au moins 15 minutes. Contacter un médecin si une irritation se produit.

Inhalation: EN CAS D'INHALATION: s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

Contact avec la Peau: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. Peut provoquer une irritation cutanée.

Ingestion: EN CAS D'INGESTION: Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Diluer immédiatement avec de l'eau ou du lait. Ne pas provoquer de vomissements. Appelez un médecin si nécessaire.

4.2 Principaux Symptômes et Effets, Aigus et Retardés

Peut s'avérer mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires Provoque une irritation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée Provoque une sévère irritation des yeux Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation CONTACT AVEC LES YEUX: Peut provoquer une irritation avec une sensation de brûlure et des picotements et avec des lésions possibles à la cornée et la conjonctive. CONTACT AVEC LA PEAU: Peut provoquer une irritation de la peau. INHALATION : Peut provoquer une irritation. INGESTION : Peut provoquer des nausées, de la diarrhée.

Fiche de Données de Sécurité

4.3 Attention Médicale ou Traitement Spécial Nécessaire

Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact.). Irriguez immédiatement avec une grande quantité d'eau pendant au moins 15 minutes. Retirer à l'air frais. Si la respiration est difficile, donnez de l'oxygène. Laver les zones de contact avec de l'eau et du savon pendant au moins 15 minutes. Diluer immédiatement avec de l'eau ou du lait. Ne pas provoquer de vomissements. Appelez un médecin si nécessaire.

SECTION 5: Mesures à Prendre en Cas d'Incendie

5.1 Moyens d'Extinction

En cas d'incendie: Utiliser un produit chimique sec, mousse ou dioxyde de carbone pour l'extinction. Dioxyde de carbone, produit chimique sec, mousse antialcool, eau pulvérisée.

5.2 Dangers Spécifiques Résultant de la Substance ou du Mélange

Liquide et vapeurs inflammables Les vapeurs peuvent se répandre le long des surfaces jusqu'à une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme. Utiliser l'eau pulvérisée à la couverture antifeu pour refroidir les contenants exposés aux flammes, et rincer les déversements ou vapeurs non enflammés loin des flammes.

5.3 Équipement de Protection Spécial pour les Pompiers

Porter une tenue de protection complète et un appareil respiratoire autonome approuvé par le NIOSH avec un masque complet à débit constant ou tout autre mode de pression positive.

SECTION 6: Mesures à Prendre en Cas de Déversements Accidentels

6.1 Précautions Personnelles, Équipement de Protection et Procédures d'Urgence

Mise à la terre équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel antidéflagrant Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles. Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

6.2 Méthodes et Matériaux de Nettoyage et de Confinement

Éliminer toutes les sources d'inflammation. Contenir le déversement. Absorber avec un matériau inerte approprié (vermiculite, sable sec, etc.) et placer dans un conteneur de déchets chimiques pour une élimination appropriée dans une installation d'élimination des déchets approuvée. Ventiler la zone de déversement. Disposer d'un agent extincteur en cas d'incendie. Utiliser des outils et de l'équipement sans étincelles. Éliminer conformément à la réglementation locale.

SECTION 7: Manutention et Stockage

7.1 Précautions à Prendre pour une Manipulation sans Danger et des Conditions de Stockage

Garder sous clef. Comme pour tous les produits chimiques, se laver soigneusement les mains après la manipulation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Protéger du gel et des dommages physiques. Entreposer dans un endroit sûr et inflammable, à l'écart de toute source d'inflammation. Les contenants vides peuvent être dangereux puisqu'ils retiennent les résidus de produits.



Fiche de Données de Sécurité

SECTION 8: Contrôles de l'Exposition / Protection Individuelle

8.1 Paramètres de Contrôle

| Nom Chimique | Type de Limite Pays | Limite d'Exposition | La Source d'Information |
|-------------------------|---------------------|---------------------|-------------------------|
| Données non disponibles | | | |

8.2. Controles de Exposición

Contrôles d'Ingénierie: Un système d'échappement localisé et/ou général est recommandé pour garder l'exposition des employés sous la limite d'exposition atmosphérique.

Protection Respiratoire: Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. La ventilation normale de la pièce est adéquate. Si la limite d'exposition est dépassée, un masque respiratoire complet avec cartouche de vapeur organique peut être porté.

Protection de la Peau: Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Gants résistants aux produits chimiques, PVA ou caoutchouc nitrile.

Protection des Yeux: Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Lunettes de sécurité.

8.3 Equipement de Protection Individuelle

Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. La ventilation normale de la pièce est adéquate. Si la limite d'exposition est dépassée, un masque respiratoire complet avec cartouche de vapeur organique peut être porté. Gants résistants aux produits chimiques, PVA ou caoutchouc nitrile. Lunettes de sécurité.



Fiche de Données de Sécurité

SECTION 9: Propriétés Physiques et Chimiques

9.1 Propriétés Physiques et Chimiques de Base

Apparence: Liquide incolore à jaune clair, transparent

État Physique: liquide

Odeur: Blackberry

Seuil d'Odeur: Données non disponibles

pH: Données non disponibles

Point de Fusion / Congélation: Données non disponibles

Point d'Ébullition Initial / Plage: Données non disponibles

Point de Rupture: Données non disponibles

Taux d'Évaporation: Données non disponibles

Inflammabilité: Données non disponibles

Flammability/Explosive Limits: Données non disponibles

La Pression de Vapeur: Données non disponibles

La Densité de Vapeur: Données non disponibles

Densité Relative: 0.87

Solubilité: Données non disponibles

Coefficient de Partage: Données non disponibles

La Température d'Auto-Inflammation: Données non disponibles

Température de Décomposition: Données non disponibles

Viscosité: Données non disponibles

Propriétés Explosives: Données non disponibles

Propriétés Oxydantes: Données non disponibles

SECTION 10: Stabilité et Réactivité

10.1. Réactivité et Stabilité Chimique

Données non disponibles Formation possible d'un mélange vapeur-air explosif/ inflammable.

10.2. Possibilité de Réactions Dangereuses

Données non disponibles

10.3. Conditions à Éviter et Matériaux Incompatibles

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles et des flammes nues. Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Lumière directe du soleil, des températures extrêmement basses ou élevées, la chaleur, les étincelles, la flamme nue, les Acides puissants et les Bases puissantes.



Fiche de Données de Sécurité

10.4. Produits de Décomposition Dangereux

Des oxydes de carbone peuvent se former lors de la décomposition.

SECTION 11: Données Toxicologiques

11.1. Informations sur les Effets Toxicologiques

Toxicité Aiguë - Exposition Orale:

N'est pas applicable.

Toxicité Aiguë - Exposition Cutanée:

N'est pas applicable.

Toxicité Aiguë - Exposition par Inhalation:

N'est pas applicable.

Toxicité Aiguë - Autres Informations:

LD50, Oral (calculated): 5003 mg/kg

Contains ingredients with unknown oral toxicity.

Corrosion Cutanée et Irritation:

Provoque une irritation cutanée Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon. Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact.). En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés.

Dommmages Oculaires Graves et Irritation:

Provoque une sévère irritation des yeux Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin.

Sensibilisation Respiratoire:

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation Éviter de respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. EN CAS D'INHALATION: s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes respiratoires: Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

Sensibilisation de la Peau:

Peut provoquer une allergie cutanée Éviter de respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin. Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact.). Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

Mutagénicité des Cellules Germinales:

N'est pas applicable.



Fiche de Données de Sécurité

Cancérogénicité:

N'est pas applicable.

Toxicité pour la Reproduction:

N'est pas applicable.

Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles due à une Exposition Unique:

N'est pas applicable.

Toxicité spécifique pour Certains Organes Cibles due à une Exposition Répétée

N'est pas applicable.

Danger par Aspiration:

Peut s'avérer mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires EN CAS D'INGESTION: Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Ne PAS faire vomir. Garder sous clef. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

Información Toxicológica Adicional:

Données non disponibles

SECTION 12: Données Écologiques

12.1. Écotoxicité

Très toxique pour les organismes aquatiques. Éviter le rejet dans l'environnement. Recueillir le produit répandu. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme Éviter le rejet dans l'environnement. Recueillir le produit répandu. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

12.2. Persistance et Dégradabilité

Données non disponibles

12.3. Potentiel Bioaccumulatif

Données non disponibles

12.4. Mobilité dans le Sol

Données non disponibles

12.5. Autres Effets Écologiques Indésirables

Données non disponibles

SECTION 13: Données sur l'Élimination

13.1. Méthodes de Traitement des Déchets

Données non disponibles

Fiche de Données de Sécurité

SECTION 14: Informations Relatives au Transport

14.1. Transport par voie Terrestre - Département des Transports (DOT, États-Unis d'Amérique)

Tailles: 0.75 K, 1 K, 20 g, 100 g

Numéro des NU: UN2319

Nom d'Expédition: Terpene hydrocarbons, n.o.s.

Classe de Danger: 3

Groupe d'Emballage: III

Étiquette(s) de Danger:



14.2 Transport Aérien - Association du Transport Aérien International (IATA)

Tailles: 0.75 K, 1 K, 20 g, 100 g

Numéro des NU: UN2319

Nom d'Expédition: Terpene hydrocarbons, n.o.s.

Classe de Danger: 3

Groupe d'Emballage: III

Étiquette(s) de Danger:



14.3 Transport de Marchandises Dangereuses (TMD, Canada)

Tailles: 0.75 K, 1 K, 20 g, 100 g

Numéro des NU: UN2319

Nom d'Expédition: TERPENE HYDROCARBONS, N.O.S.

Classe de Danger: 3

Groupe d'Emballage: III

Étiquette(s) de Danger:



Fiche de Données de Sécurité

SECTION 15: Informations sur la Réglementation

15.1. Risques liés à l'Administration de la Sécurité et de la Santé au Travail (OSHA)

Non listé.

15.2. Loi sur les Modifications et la Ré-Autorisation de Superfund (SARA) 302 Substances Extrêmement Da

Non listé.

15.3. Loi sur les Modifications et Réautorisations de Superfund (SARA) 311/312 Produits Chimique

Non listé.

15.4. Loi sur les Modifications et la Ré-Autorisation du Superfund (SARA) 313 Inventaire des Rejets Toxiqu

Non listé.

15.5. Liste des Substances du Droit à l'Information du Massachusetts

Ethyl Isobutyrate (CAS # 97-62-1): "Present" As Ethyl isobutyrate [97-62-1]

Ethyl Isobutyrate (CAS # 97-62-1): Présent

15.6. Pennsylvanie Droit de Savoir Substances Dangereuses

Ethyl Isobutyrate (CAS # 97-62-1): "Present" As Propanoic acid, 2-methyl-, ethyl ester [97-62-1]

Ethyl Isobutyrate (CAS # 97-62-1): Présent

15.7. Travailleurs du New Jersey et Composantes du Droit de Savoir de la Communauté

Limonene (CAS # 5989-27-5): "sn 0792" As Dipentene [138-86-3]

Limonene (CAS # 5989-27-5): sn 0792

Ethyl Isobutyrate (CAS # 97-62-1): "flammable - third degree" As Ethyl isobutyrate [97-62-1]

Ethyl Isobutyrate (CAS # 97-62-1): "sn 0891" As Ethyl isobutyrate [97-62-1]

Ethyl Isobutyrate (CAS # 97-62-1): inflammable - troisième degré

Ethyl Isobutyrate (CAS # 97-62-1): sn 0891

15.8. Proposition de la Californie 65

Myrcene (CAS # 123-35-3): "carcinogen, 3/27/2015" As .beta.-Myrcene [123-35-3]

Myrcene (CAS # 123-35-3): cancérigène, 3/27/2015

Fiche de Données de Sécurité

15.9. Liste Intérieure des Substances du Canada / Liste Intérieure des Substances (LIS / NDSL)

Benzyl Butyrate (CAS # 103-37-7): Présent (LIS)
Isoamyl Butyrate (CAS # 106-27-4): Présent (LIS)
Ethyl isovalerate (CAS # 108-64-5): "Present" As Butanoic acid, 3-methyl-, ethyl ester [108-64-5] (DSL)
Ethyl isovalerate (CAS # 108-64-5): Présent (LIS)
Myrcene (CAS # 123-35-3): "Present" As Myrcene [123-35-3] (DSL)
Myrcene (CAS # 123-35-3): Présent (LIS)
 α -Ionone (CAS # 127-41-3): "Present" As .alpha.-Ionone [127-41-3] (DSL)
 α -Ionone (CAS # 127-41-3): Présent (LIS)
n-Hexyl acetate (CAS # 142-92-7): Présent (LIS)
 β -Ionone (CAS # 14901-07-6): Présent (LIS)
Raspberry Ketone (CAS # 5471-51-2): "Present" As 2-Butanone, 4-(4-hydroxyphenyl)- [5471-51-2] (DSL)
Raspberry Ketone (CAS # 5471-51-2): Présent (LIS)
Limonene (CAS # 5989-27-5): "Present" As D-Limonene [5989-27-5] (DSL)
Limonene (CAS # 5989-27-5): Présent (LIS)
Ethyl 2-methylbutyrate (CAS # 7452-79-1): "Present" As Butanoic acid, 2-methyl-, ethyl ester [7452-79-1] (DSL)
Ethyl 2-methylbutyrate (CAS # 7452-79-1): Présent (LIS)
Ethyl Isobutyrate (CAS # 97-62-1): "Present" As Ethyl isobutyrate [97-62-1] (DSL)
Ethyl Isobutyrate (CAS # 97-62-1): Présent (LIS)

15.10. États-Unis d'Amérique Toxic Substances Control Act (TSCA) Liste

Tous les composants de cette solution sont répertoriés comme actifs dans l'inventaire TSCA ou sont des mélanges (hydrates) d'éléments actifs répertoriés dans l'inventaire TSCA.

Benzyl Butyrate (CAS # 103-37-7): Present (ACTIVE)
Isoamyl Butyrate (CAS # 106-27-4): Present (ACTIVE)
Ethyl isovalerate (CAS # 108-64-5): "Present (ACTIVE)" As Butanoic acid, 3-methyl-, ethyl ester [108-64-5]
Ethyl isovalerate (CAS # 108-64-5): Present (ACTIVE)
Myrcene (CAS # 123-35-3): "Present (ACTIVE)" As 1,6-Octadiene, 7-methyl-3-methylene- [123-35-3]
Myrcene (CAS # 123-35-3): Present (ACTIVE)
 α -Ionone (CAS # 127-41-3): "Present (ACTIVE)" As 3-Buten-2-one, 4-(2,6,6-trimethyl-2-cyclohexen-1-yl)-, (3E)- [127-41-3]
 α -Ionone (CAS # 127-41-3): Present (ACTIVE)
n-Hexyl acetate (CAS # 142-92-7): Present (ACTIVE)
 β -Ionone (CAS # 14901-07-6): Present (ACTIVE)
Raspberry Ketone (CAS # 5471-51-2): "Present (ACTIVE)" As 2-Butanone, 4-(4-hydroxyphenyl)- [5471-51-2]
Raspberry Ketone (CAS # 5471-51-2): Present (ACTIVE)
Limonene (CAS # 5989-27-5): "Present (ACTIVE)" As Cyclohexene, 1-methyl-4-(1-methylethenyl)-, (4R)- [5989-27-5]
Limonene (CAS # 5989-27-5): Present (ACTIVE)
Ethyl 2-methylbutyrate (CAS # 7452-79-1): "Present (ACTIVE)" As Butanoic acid, 2-methyl-, ethyl ester [7452-79-1]
Ethyl 2-methylbutyrate (CAS # 7452-79-1): Present (ACTIVE)
Ethyl Isobutyrate (CAS # 97-62-1): "Present (ACTIVE)" As Propanoic acid, 2-methyl-, ethyl ester [97-62-1]
Ethyl Isobutyrate (CAS # 97-62-1): Present (ACTIVE)

Fiche de Données de Sécurité

15.11. Inventaire Européen des Substances Chimiques Commercialisées (EINECS), Liste Européenne des Substances Chimiques Notifiées (ELINCS) et Polymères non Polymérisés (NLP)

Benzyl Butyrate (CAS # 103-37-7): 203-105-1
Isoamyl Butyrate (CAS # 106-27-4): 203-380-8
Ethyl isovalerate (CAS # 108-64-5): "203-602-3" As Ethyl isovalerate [108-64-5]
Ethyl isovalerate (CAS # 108-64-5): 203-602-3
Myrcene (CAS # 123-35-3): "204-622-5" As 7-Methyl-3-methyleneocta-1,6-diene [123-35-3]
Myrcene (CAS # 123-35-3): 204-622-5
 α -Ionone (CAS # 127-41-3): "204-841-6" As 4-(2,6,6-Trimethylcyclohex-2-ene-1-yl)-but-3-ene-2-one [127-41-3]
 α -Ionone (CAS # 127-41-3): 204-841-6
 α -Ionone (CAS # 127-41-3): 232-396-8
 α -Ionone (CAS # 127-41-3): 250-293-6
n-Hexyl acetate (CAS # 142-92-7): 205-572-7
 β -Ionone (CAS # 14901-07-6): 232-396-8
 β -Ionone (CAS # 14901-07-6): 238-969-9
Raspberry Ketone (CAS # 5471-51-2): "226-806-4" As 4-(4-Hydroxyphenyl)butan-2-one [5471-51-2]
Raspberry Ketone (CAS # 5471-51-2): 226-806-4
Limonene (CAS # 5989-27-5): "227-813-5" As (R)-p-Mentha-1,8-diene [5989-27-5]
Limonene (CAS # 5989-27-5): 205-341-0
Limonene (CAS # 5989-27-5): 227-813-5
Ethyl 2-methylbutyrate (CAS # 7452-79-1): "231-225-4" As Ethyl 2-methylbutyrate [7452-79-1]
Ethyl 2-methylbutyrate (CAS # 7452-79-1): 231-225-4
Ethyl Isobutyrate (CAS # 97-62-1): "202-595-4" As Ethyl isobutyrate [97-62-1]
Ethyl Isobutyrate (CAS # 97-62-1): 202-595-4

Fiche de Données de Sécurité

SECTION 16: Autres Informations

16.1. Texte Complet des Mentions de Danger et des Conseils de Prudence

Liquide et vapeurs inflammables Peut s'avérer mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires Provoque une irritation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée Provoque une sévère irritation des yeux Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation Très toxique pour les organismes aquatiques. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles et des flammes nues. Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Mise à la terre équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel antidéflagrant Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles. Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques. Éviter de respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols. Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

EN CAS D'INGESTION: Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. EN CAS D'INHALATION: s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact.). Ne PAS faire vomir. En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin. Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin. En cas de symptômes respiratoires: Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Enlever les vêtements contaminés. En cas d'incendie: Utiliser un produit chimique sec, mousse ou dioxyde de carbone pour l'extinction. Recueillir le produit répandu.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Garder sous clef.

Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

16.2. Classes de Danger Diverses

Classe de Risque de Cancérogénicité au Canada: N'est pas applicable.

Dangers Physiques non Classés Autrement (PHNOC): N'est pas applicable.

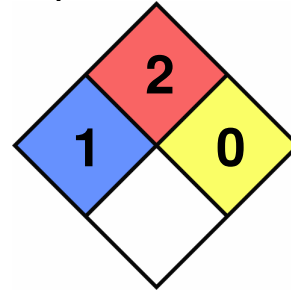
Dangers pour la Santé non Classés Ailleurs (HHNOC): N'est pas applicable.

Classe de Danger des Matières Infectieuses Biologiques: N'est pas applicable.

Fiche de Données de Sécurité

16.3. Classement de la National Fire Protection Association (NFPA)

Santé: 1
Inflammabilité: 2
Réactivité: 0
Danger Spécial:



16.4. Révision du Document

Date de la Dernière Révision: 2025-01-30

AVERTISSEMENT

Lorsqu'il est manipulé correctement par un personnel qualifié, le produit décrit ici ne présente pas de risque significatif pour la santé ou la sécurité. L'altération de ses caractéristiques par la concentration, l'évaporation, l'addition d'autres substances ou d'autres moyens peut présenter des dangers qui ne sont pas spécifiquement abordés ici et qui doivent être évalués par l'utilisateur. Les informations fournies ici sont considérées comme exactes et représentent les meilleures données actuellement disponibles pour nous. Aucune garantie, expresse ou implicite, n'est faite et RICCA CHEMICAL COMPANY n'assume aucune responsabilité légale ou responsabilité quelle qu'elle soit résultant de son utilisation.